

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GÉRONCE
DU 14 MARS 2018 A 19H00**

L'an deux mille dix-huit et le quatorze mars à 19 heures, le Conseil Municipal de GÉRONCE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur CONTOU-CARRÈRE Michel, Maire

ETAIENT PRESENTS : CONTOU-CARRÈRE Michel, DUFAU Frédéric, PALAS Jérôme, AGRAZ Joëlle, ADAM Jean Pascal, AMESTOY Daniel, Cathy ILLANDE, Didier BORDES, Catherine HAGET, Michel LANNERETONNE

ETAIT ABSENT : Maïder PUNTOUS

Secrétaire de séance : Jean-Pascal ADAM

Date de la convocation : 05/03/2018

Date d'affichage : 05/03/2018

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 10

Le procès-verbal de la séance du 24/01/2018 est lu et adopté à l'unanimité.

Délibération 1/11 :

**N°14032018/001 : FINANCES : EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2017
BUDGET PRINCIPAL COMMUNE**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le compte de gestion du budget principal a été établi par le receveur municipal, Monsieur Faget, à la clôture de l'exercice.

Il le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme au compte administratif.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil municipal en même temps que le compte administratif du budget principal.

Le Conseil Municipal, après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

VOTE le compte de gestion 2017, après en avoir examiné les opérations qui y retracées et les résultats de l'exercice.

Délibération 2/11

**N°14032018/002 : FINANCES : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017
BUDGET PRINCIPAL COMMUNE**

Michel CONTOU-CARRERE, Maire de Géronce, quitte la séance.

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de M. Daniel AMESTOY, premier adjoint, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VOTE le compte administratif 2017 de la commune et arrête ainsi les comptes :

Investissement :

Dépenses	Prévus :	493 342.00 €
	Réalisé :	398 780.37 €
	Reste à réaliser :	28 793.00 €
Recettes	Prévus :	493 342.00 €
	Réalisé :	373 038.64 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévus :	486 901.00 €
	Réalisé :	219 965.02 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
Recettes	Prévus :	486 901.00 €
	Réalisé :	519 077.72 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 25 741.73 €
Fonctionnement :	299 112.70 €
Résultat global :	273 370.97 €

Délibération 3/11:**N°14032018/003 Finances : Affectation des résultats 2017 budget commune**

Monsieur le Maire réintègre la séance et reprend la présidence.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé les comptes administratifs Commune de l'exercice 2017, à l'unanimité,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017,

Constatant que le compte administratif Commune 2017 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	19 114.92
- un excédent reporté de :	279 997.78
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	299 112.70
-un déficit d'investissement de :	25 741.73
- un déficit des restes à réaliser de :	28 793.00
Soit un besoin de financement de :	54 534.73

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017:

EXCEDENT :	299 112.70
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	54 534.73
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	244 577.97
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) :DEFICIT	- 25 741.73

Délibération 4/11:**N°14032018/004 : FINANCES : EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2017 ASSAINISSEMENT**

Il expose à l'assemblée que le compte de gestion du budget annexe assainissement a été établi par le receveur municipal, Monsieur Faget, à la clôture de l'exercice.

Il le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme au compte administratif.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil municipal en même temps que le compte administratif du budget annexe assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

VOTE le compte de gestion 2017 du budget annexe assainissement, après en avoir examiné les opérations qui y retracées et les résultats de l'exercice.

Délibération 5/11 :

**N°14032018/005 : FINANCES : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Michel CONTOU-CARRERE, Maire de Géronce, quitte la séance.

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de M. Daniel AMESTOY, premier adjoint, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VOTE le compte administratif 2017 du budget annexe assainissement et arrête ainsi les comptes :

Investissement :

Dépenses	Prévus :	31 405.00 €
	Réalisé :	754.00 €
	Reste à réaliser :	4 296.89 €
Recettes	Prévus :	31 405.00 €
	Réalisé :	31 405.00 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévus :	69 037.00 €
	Réalisé :	24 723.98 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
Recettes	Prévus :	69 037.00 €
	Réalisé :	70 349.33 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	30 651.00 €
Fonctionnement :	45 625.35 €
Résultat global :	76 276.35 €

Délibération 6/11 :

**N°14032018/006 Finances : Affectation des résultats 2017 budget annexe
assainissement**

Monsieur le Maire réintègre la séance et reprend la présidence.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé les comptes administratifs Commune de l'exercice 2017, à l'unanimité,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017,

Constatant que le compte administratif Assainissement 2017 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	19 372.09
- un excédent reporté de :	26 253.26
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	45 625.35
-un excédent d'investissement de :	30 651.00
- un déficit des restes à réaliser de :	4 296.89
Soit un excédent de financement de :	26 354.11

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :
RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017:

EXCEDENT :	45 625.35
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	45 625.35
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	30 651.00

Délibération 7/11 :

<p>N°14032018/007 : FINANCES : EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2017 LOTISSEMENT DU CAMP ROMAIN</p>

Il expose à l'assemblée que le compte de gestion du budget annexe lotissement du camp romain a été établi par le receveur municipal, Monsieur Faget, à la clôture de l'exercice. Il le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme au compte administratif.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil municipal en même temps que le compte administratif du budget annexe lotissement du camp romain.

Le Conseil Municipal, après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

VOTE le compte de gestion 2017 du budget annexe lotissement du camp romain, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Délibération 8/11 :

<p>N°14032018/008 : FINANCES : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU CAMP ROMAIN</p>
--

Michel CONTOU-CARRERE, Maire de Géronce, quitte la séance.

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de M. Daniel AMESTOY, premier adjoint, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VOTE le compte administratif 2017 du budget annexe lotissement du camp romain et arrête ainsi les comptes :

Investissement :

Dépenses	Prévus :	124 180.00 €
	Réalisé :	103 564.26 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
Recettes	Prévus :	124 180.00 €
	Réalisé :	79 025.00 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévus :	113 680.40 €
	Réalisé :	62 271.29 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
Recettes	Prévus :	113 680.40 €
	Réalisé :	170 372.59 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 24 539.26€
Fonctionnement :	108 101.30 €
Résultat global :	83 562.04 €

Délibération 9/11 :

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GÉRONCE
DU 14 MARS 2018 A 19H00**

N°14032018/009 Finances : Affectation des résultats 2017 budget annexe lotissement du Camp romain

Monsieur le Maire réintègre la séance et reprend la présidence.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé les comptes administratifs Commune de l'exercice 2017, à l'unanimité,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017,

Constatant que le compte administratif Lotissement du camp romain 2017 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	108 101.30
- un déficit reporté de :	0.00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	108 101.30
-un déficit d'investissement de :	24 539.26
- un déficit des restes à réaliser de :	0.00
Soit un excédent de financement de :	24 539.26

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017:

EXCEDENT :	108 101.30
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	108 101.30
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	- 24 539.26

Délibération 10/11 :

N°14032018/010 Finances : Subventions 2018 aux associations

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2018.

Considérant qu'il convient de procéder à la répartition de ces subventions,

Le Conseil Municipal après en avoir largement délibéré, à l'unanimité des membres présents,

FIXE, pour 2018, conformément au tableau, la répartition des subventions aux diverses associations, comme suit :

ASSOCIATIONS	Subvention 2018
ASS ATLAS DE JOSBAIG	120,00 €
ASS BIBLIOTHEQUE VALLEE DE	80,00 €
ASS DU CARNAVAL DE JOSBAIG	600,00 €
ASS DES PARENTS D'ELEVES DE	400,00 €
ASS SECOURS CATHOLIQUE	80,00 €
ASS JOSBAIG 3EME AGE	250,00 €
COMITE DES FETES DE GERONCE	1 000,00 €
UNION SPORTIVE JOSBAIG	1 200,00 €
RESTO DU CŒUR OLORON	80,00 €
CHAMBRE DES METIERS ET DE	100,00 €
SOLEX IN GERONCE	300,00 €
RESERVE (trésorerie)	790,00 €
TOTAL	5 000,00 €

CHARGE Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération 11/11 :

N°14032018/011 : EXTENSION DU PERIMETRE D'ADHESION DE LA CCHB AU SMGOAO

Monsieur le Maire indique que la Communauté de Communes du Haut Béarn (CCHB), compétente en matière de GEMAPI depuis le 1^{er} janvier 2018, a décidé de confier l'exercice de cette compétence au SMGOAO.

Par délibération en date du 15 Février 2018, la Communauté de Communes du Haut Béarn a décidé de demander l'extension de son périmètre d'adhésion au SMGOAO pour les 5 communes de la vallée d'Aspe qui n'étaient pas membres du SMGOAO afin d'optimiser la gestion des sous bassins versants et des cours d'eau de son territoire

L'extension du périmètre d'adhésion concerne donc les communes de Lescun, Lourdios-Ichère, Urdos, Sarrance et Aydius.

La commune de Géronce, membre de la Communauté de Communes du Haut Béarn est donc amenée à se prononcer sur cette demande d'extension conformément aux dispositions de l'article 5214-27 du CGCT

Le Conseil Municipal après en avoir largement délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ADOpte le présent rapport

ACCEPTE l'extension du périmètre d'adhésion de la CCHB au SMGOAO telle que présentée

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le bureau d'étude ARTELIA n'a pas encore communiqué la date de la réunion publique. Celle-ci se déroulera sûrement plutôt fin février ou début mars.

Affaires diverses

- Monsieur le Maire rappelle que par délibération, le conseil municipal lui a donné délégation pour le louage des choses.

Dans le cadre de cette délégation, il informe le conseil que :

* le lot de fermage n°37 a été loué à M. Michel LANNERETONNE à compter du 01/01/2018

* le lot de fermage n°50bis a été loué à M. Pierre VIGNES à compter du 01/01/2018

* le lot de fermage n°61bis a été loué à Mme CASENAVE Marie-Emilienne à compter du 01/01/2018

Plus aucune question n'étant soulevée la séance est levée à 21h00

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La séance a fait l'objet de onze (11) délibérations ainsi numérotées :

N°14032018/001 : FINANCES : EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2017 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

N°14032018/002 : FINANCES : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GÉRONCE DU 14 MARS 2018 A 19H00		
---	--	--

N°14032018/003 Finances : Affectation des résultats 2017 budget commune
N°14032018/004 : FINANCES : EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2017 ASSAINISSEMENT
N°14032018/005 : FINANCES : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
N°14032018/006 Finances : Affectation des résultats 2017 budget annexe assainissement
N°14032018/007 : FINANCES : EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2017 LOTISSEMENT DU CAMP ROMAIN
N°14032018/008 : FINANCES : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU CAMP ROMAIN
N°14032018/009 Finances : Affectation des résultats 2017 budget annexe lotissement du Camp romain
N°14032018/010 Finances : Subventions 2018 aux associations
N°14032018/011 : EXTENSION DU PERIMETRE D'ADHESION DE LA CCHB AU SMGOAO

Nom Prénom	Signature
ADAM Jean-Pascal	
AGRAZ Joelle	
AMESTOY Daniel	
BORDES Didier	
CONTOU- CARRÈRE Michel	
DUFAU Frédéric	
HAGET Catherine	
LANNERETONNE Michel	
ILLANDE Cathy	
PALAS Jérôme	